

1951 g. 301



*Le Bulletin paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois et est envoyé gratuitement  
à tous les membres du Photo-Club de Paris.*

---

LA REPRODUCTION DES ARTICLES N'EST AUTORISÉE QU'AVEC INDICATION  
DE SOURCE

Celle des illustrations est formellement interdite sauf entente avec la direction du Bulletin

---

#### ABONNEMENT ANNUEL

POUR LES PERSONNES NE FAISANT PAS PARTIE DE LA SOCIÉTÉ

FRANCE ET ÉTRANGER . . . 15 francs.

---

LE NUMÉRO : 1.50

Il est rendu compte de tout ouvrage photographique dont deux exemplaires  
sont envoyés au Siège de la Société.

*Adresser la correspondance au Secrétariat du Photo-Club de Paris*

40, Rue des Mathurins

Z 22217 Altbestand

29.4.85

F/103/c